

Port Acadie

Revue interdisciplinaire en études acadiennes
An Interdisciplinary Review in Acadian Studies



Prêtres et religieux ethnographes du Canada français et de la France dans le regard de l'autre

Jean Simard et Jean-François Simon

Numéro 24-25-26, automne 2013, printemps-automne 2014

L'Apport des prêtres et des religieux au patrimoine des minorités :
parcours comparés Bretagne/Canada français

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1019150ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1019150ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université Sainte-Anne

ISSN

1498-7651 (imprimé)

1916-7334 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Simard, J. & Simon, J.-F. (2013). Prêtres et religieux ethnographes du Canada français et de la France dans le regard de l'autre. *Port Acadie*, (24-25-26), 450-458. <https://doi.org/10.7202/1019150ar>

Tous droits réservés © Université Sainte-Anne, 2013

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>



Micheline Laliberté, Jean Simard et Jean-François Simon

Prêtres et religieux ethnographes du Canada français et de la France dans le regard de l'autre

Jean Simard
Société québécoise d'ethnologie

et Jean-François Simon
CRBC, Université de Bretagne
Occidentale



Deux grandes conclusions semblent se dégager de ces rencontres tenues à Pointe-de-l'Église et à Brest. Tout d'abord, que l'intérêt des prêtres et des religieux pour la collecte ethnographique accuse un net décalage chronologique et, partant, méthodologique, entre la Bretagne et le Canada français alors même que l'histoire religieuse des deux communautés montre des parallélismes saisissants. Ensuite, que les premières collectes ethnographiques n'étaient pas tout à fait neutres. Elles étaient des outils d'apostolat religieux puis de défense et de promotion de l'identité. À ce chapitre, la Bretagne et le Canada français n'accusent guère de différences. Mais à mesure que nous avançons vers le présent, l'esprit scientifique gagne du terrain de telle sorte que ces religieux ont délaissé peu à peu le prosélytisme des premiers Temps. À cet égard, la situation au Canada se démarque nettement de celle qu'a connue la Bretagne, puisque les religieux concernés par la recherche ethnographique y ont intégré et même, pour certains d'entre eux, dirigé des institutions de recherche, ce qui n'a jamais été le cas des prêtres quêteurs et collecteurs bretons, à l'exception notable de l'abbé Falc'hun, lequel était effectivement engagé dans une véritable démarche scientifique, demeurée cependant à la périphérie de préoccupations strictement ethnologiques.

Décalage chronologique des collectes ethnographiques

Fañch Postic et Jean-Pierre Pichette ont bien annoncé ce cadre dans leur présentation d'ouverture. Ainsi, selon Fañch Postic, les premières manifestations bretonnes de l'intérêt de religieux pour les manières populaires remontent à la fin du xviii^e siècle même si les collectes véritables se multiplient surtout après 1839, à la suite de la publication du *Barzaz-Breiz* de Théodore Hersart de La Villemarqué pour s'achever à la fin du xix^e et au début du xx^e siècle, en particulier, avec les travaux de Jean-Marie Perrot dont Éva Guillourel nous a fait la présentation et ceux de François Duine tels qu'ils ont été exposés par Laurent Le Gall. Les collectes de l'abbé François Falc'hun diffèrent cependant des précédentes puisqu'elles sont faites dans le cadre institutionnel de la mission de folklore musical de 1939 en Basse-Bretagne entreprise par le Musée national des arts et traditions populaires de Paris : c'est le « cas atypique » dont Gilles Goyat a proposé l'analyse.

L'histoire de la collecte ethnologique au Canada français, affirme Jean-Pierre Pichette, ne saurait faire fi de la contribution des prêtres et des religieux, comme Henri-Raymond Casgrain qui dès 1860 publiait dans *Le Courrier du Canada* des contes et légendes retenus de son enfance, et après lui Camille Roy et les écrivains du terroir qui, sans être des collecteurs, transmettaient des savoirs issus de leur culture d'origine. Mêmes remarques de la part d'Aurélien Boivin qui souligne l'apport significatif des Lionel Groulx (*Les Rapailages*, 1916), Noël Gosselin (*Les choses qui s'en vont*, 1918) et frère Marie-Victorin (*Récits laurentiens*, 1919) dans l'édification d'une littérature qui défendait les valeurs traditionnelles. Il faut pourtant attendre les premières années du xx^e siècle pour voir apparaître un premier véritable mouvement de collecte autour des lexicographes de la Société du parler français au Canada, dont neuf des vingt-quatre membres fondateurs étaient précisément des clercs, comme l'ont rappelé Louis Mercier et Win Remysen. D'autres religieux suivront dans les domaines de la généalogie et de l'histoire locale, comme M^{gr} Victor Tremblay, le père de l'histoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean qui fonda la Société historique du Saguenay et dont Bertrand Bergeron a évoqué et la figure et l'œuvre ; de la muséographie pratiquée par l'abbé Paul-André Leclerc qui mit sur pied en 1974 le Musée François-Pilote de La Pocatière, à propos duquel Philippe Dubé nous a dit qu'il prenait la relève d'une pareille institution dont les origines remontaient à 1881 au sein du collège classique de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Pouvons-nous conclure de ce qui précède que le Canada français est au xx^e siècle ce que fut la Bretagne au xix^e siècle ?

Synchronie de la situation socioreligieuse des deux communautés

L'écart chronologique constaté dans l'intérêt porté par les prêtres et religieux à la collecte ethnographique ne trouve pas son pendant dans les attitudes socioreligieuses, fort comparables cette fois-ci, dans les deux communautés minoritaires. Si, comme on l'a généralement affirmé, la Révolution française, et dans sa suite une publication légitimiste comme le *Feiz ha Breiz* lequel au demeurant a aussi donné naissance, comme le démontre Nelly Blanchard, à « une image du peuple pour le peuple », les législations sur l'enseignement de la langue puis la séparation des Églises et de l'État se sont soldées en Bretagne par une autorité accrue du clergé qui se serait présenté comme le défenseur de la religion et de l'identité affichés dans le slogan « Catholiques et Bretons toujours », ces mêmes événements ont eu au Canada français un effet comparable de repoussoir. Après 1789, l'Église du Québec faisait prier ses fidèles pour le retour de la monarchie dans la mère patrie, comme plus tard elle accueillera à bras ouverts les communautés religieuses réfractaires, celles en particulier qui venaient de Bretagne. Plus encore, c'est de l'époque des législations du « père Combes » que les historiens du Québec, presque tous religieux jusqu'en 1950, ont développé le mythe des origines bretonnes de la population canadienne au xviii^e siècle.

Cette synchronie des deux histoires socioreligieuses perdure jusqu'au milieu du xx^e siècle et après. De 1900 à 1940, la Bretagne fournit aux missions étrangères 1 752 religieuses, 1 056 prêtres et 387 frères enseignants, dont un bon nombre est destiné au Québec et à l'Acadie. Du côté des fidèles, la pratique régulière atteint 53 % dans les années 1950, un record pour la France de cette époque, tandis que 67 % vont à l'église pour les grands événements : baptêmes, mariages et enterrements¹. Du côté du Québec, les effectifs du clergé connaissent la même croissance : en 1932 ils sont 4 086 prêtres, séculiers et réguliers, à desservir en moyenne 603 fidèles ; en 1962, 7 908 prêtres pour 586 fidèles. Même courbe chez les religieux : en 1931, 25 332 religieux, hommes et femmes, pour 97 personnes chacun ; en 1961, 45 253 pour 102². Le catholicisme dans le Québec du premier xx^e siècle, on le voit, tient la même place que dans le pays breton. À cet égard, nous aurions sans doute intérêt à comparer les bilans de cette période de l'histoire religieuse présentés par Yann Celton à partir des Conférences ecclésiastiques du diocèse de Quimper et Léon (1953) avec ceux de la Commission d'étude sur les laïcs et l'Église du Québec (1968), présidée par le sociologue Fernand Dumont, qui visita tous les diocèses et

1. Georges Minois, *Histoire religieuse de la Bretagne*, Saint-Brieuc, Éditions Jean-Paul Gisserot, 1991, p. 107.
2. Jean Hamelin, *Histoire du catholicisme québécois. Le xx^e siècle*, Tome 2 - De 1940 à nos jours, Montréal, Boréal Express, 1984, p. 162 et 173.

reçut 800 mémoires. Puis arrivent les années 1960, dont nous a parlé Yvon Tranvouez, où la chute radicale des indices sera la même dans les deux populations, où des sociologues comme le chanoine Fernand Boulard et le même Fernand Dumont, puis des ethnologues comme les dominicains Serge Bonnet et Benoît Lacroix chercheront alors pour la France, et dans une moindre mesure pour le Québec, des solutions pour l'avenir dans le renouvellement de la pastorale d'action catholique ou dans la revalorisation de la religion populaire.

Pourquoi les prêtres et les religieux de Bretagne et du Canada français, vu qu'ils bénéficiaient d'un statut comparable dans leur communauté respective, ne se sont-ils pas intéressés aux mêmes choses aux mêmes moments ? Raisons de conjonctures certainement. L'Église du Québec a dû se reconstruire au *xix*^e siècle après une longue période de latence qui a suivi le changement d'allégeance coloniale en 1760 et l'échec du projet libéral et démocratique du mouvement patriote des années 1837-1839. Nostalgique de la France monarchique d'Ancien Régime, elle a vu au tournant du *xx*^e siècle l'occasion de renouer avec la vieille mère patrie en accueillant ses héros catholiques et conservateurs venus lui prêter main forte dans la défense et l'illustration de la langue française. C'est de cette époque que date le concept de « la langue gardienne de la foi » qui réveillera au Québec, en Acadie et même en Nouvelle-Angleterre, selon Normand Beaupré, autour de militants tels que l'abbé Adrien Verrette, le père Henri d'Arles et sœur Mary-Carmel Therriault, l'intérêt des clercs pour la chose nationale et les collectes ethnographiques. D'après Barry-Jean Ancelet, pour des raisons difficiles à expliquer, la Louisiane française n'aurait pas fait écho à ce mouvement venu du nord, pas plus d'ailleurs qu'elle n'aurait bénéficié de l'aide de ses prêtres et religieux pour la protection de la langue et de la culture des origines. Même son de cloche dans l'ouest canadien : « Nous étions trop occupés à survivre pour s'occuper de notre culture », confiait à Dominique Sarny son informatrice Irène Thomas.

L'esprit scientifique supplante peu à peu le militantisme des premiers temps

Nous devons les premières collectes ethnographiques en Amérique du Nord aux missionnaires venus de France. Elles ont pour cible les Amérindiens du Canada que documentent principalement les jésuites et plus tard les oblats provenant surtout de Bretagne. À proprement parler, ce que nous qualifions ici de collecte sont plutôt des témoignages qui atterrissent dans des récits de voyage ; les plus célèbres de tous étant les *Relations des jésuites* rédigées de 1632 à 1672. De 1900 à 1940, note Samuel Gicquel, 661 prêtres et religieux oblats quittèrent leur Bretagne natale pour évangéliser les Amérindiens du Canada et en ramenèrent

des documents qui ont pour point commun d'avoir été rédigés dans une optique apologétique. Le cas d'Émile Petitot, oblat venu de Marseille, est différent puisqu'il a véritablement fait, tout à la fois et distinctement, œuvre de missionnaire et d'ethnologue en publiant des récits de voyage illustrés de ses propres dessins décrivant la culture matérielle des populations visitées. En cela il prenait la relève des premiers jésuites, Claude Chauchetière et Louis Nicolas, qui avaient laissé des témoignages visuels de la vie quotidienne des Hurons et des Iroquois du xvii^e siècle.

Vinrent ensuite, pour l'ethnologie de Soi, les collectes de chansons populaires, pratiquées au Canada français par des professeurs de collège et des membres du clergé tels que les Burque et Gadbois dont la démarche a été notamment examinée par Marcel Bénéteau, en Bretagne par les Buléon, Guillevic et Le Goff, auprès des exilés bretons à Paris par François Cadic comme l'a expliqué Fañch Postic, et de façon plus générale les travaux à caractère monographique des curés de village dont nous a parlé François Ploux, qui traitent d'histoire locale et de vie religieuse, mais aussi de traditions et de folklore. Tout aussi importantes et significatives qu'elles furent pour les archives ethnographiques de la fin du xix^e siècle, elles n'en étaient pas moins destinées aussi à l'apostolat. Au début du xx^e, les travaux d'un Jean-Marie Perrot visaient plutôt des objectifs de revitalisation de la nation bretonne en réponse aux attaques du pouvoir laïc et centralisateur de Paris, ce qui n'enlève rien à leur mérite. De même en est-il du Canada français. En 1902, l'année même où Émile Combes, ministre de l'Intérieur et des Cultes de la iii^e République, ordonne aux prêtres de Basse-Bretagne d'utiliser le français plutôt que le breton au catéchisme et au prône du dimanche, Adjutor Rivard et l'abbé Stanislas Lortie fondent à Québec la Société du parler français au Canada dont l'une des missions est de s'occuper de « l'examen des dangers qui menacent le parler français au Canada : influence du milieu, contact habituel et nécessaire avec des idiomes étrangers, déformation graduelle du langage populaire laissé à lui-même, tendances décadentes de la langue dans la littérature, le commerce et l'industrie modernes, et goût trop prononcé pour quelques formes vieilles ». Ici encore, l'attitude défensive n'infirme en rien la valeur scientifique de l'œuvre à laquelle s'est associé un nombreux clergé, comme le démontre la réputation jamais ternie du *Glossaire du parler français au Canada* que publiait cette Société en 1930. Les efforts de la Société du parler français au Canada sont bien sûr à mettre en parallèle avec ceux de l'Église bretonne, qui dès le xvi^e siècle a voulu créer, selon Ronan Calvez, une langue de culture pour remplacer ce « misérable patois tout farci [qu'il était devenu au xviii^e siècle] de mots français ».

L'ethnologie de Soi traverse aussi, comme l'a évoqué Jean Simard, les films documentaires des prêtres québécois Albert Tessier et

Maurice Proulx qui, en dépit de leur intérêt ethnographique incontestable, n'en visaient pas moins des objectifs de propagande religieuse et nationale. Même constatation pour l'œuvre du père Louis Pinck en Lorraine dont David Hopkin nous a dit que la politique linguistique et les préoccupations religieuses ont été au centre de ses intérêts de collecteur, comme d'ailleurs, pour l'usage, reconnu par Marlène Belly, des mélodies populaires dans les congrégations fondées par Grignon de Montfort et qui ont essaimé de la France vers le Canada.

Les générations qui ont pris la relève au milieu du xx^e siècle ont généralement opté pour des entreprises libérées de toute intention religieuse ou nationale. De façon générale, admettons avec Martin Meunier que beaucoup de religieux et de clercs du Canada français de ces années d'après-guerre, tels les Ambroise Lafortune et Émile Legault, Marcel-Marie Desmarais et Victor Lelièvre – d'origine bretonne celui-là – ont résolument pris parti en faveur de la culture populaire et de l'inculturation du message évangélique. Les travaux d'Anselme Chiasson, ceux de Germain Lemieux évoqués par Jean-Pierre Pichette, les collectes initiées par Luc Lacourcière mais aussi, comme a tenu à le rappeler Jean Du Berger, par M^{sr} Félix-Antoine Savard des Archives de folklore de l'Université Laval, ont participé de cet esprit nouveau qui a inspiré bon nombre de religieux ; pensons plus particulièrement ici aux religieuses Marie-Ursule, Catherine Jolicœur dont la personnalité et le parcours ont été présentés par Ronald Labelle, ou encore Denise Rodrigue, qui, depuis les années 1950 y ont préparé des thèses. Soulignons au passage que Denise Rodrigue a livré devant l'assemblée réunie à l'Université Sainte-Anne de Pointe-de-l'Église un témoignage des plus convaincants sur sa démarche d'ethnologue dénuée de toute intention que son statut de religieuse aurait pu influencer : ce faisant, elle s'est par exemple référée à Léo Frobenius, anthropologue allemand né en 1873 et mort en 1938, dont les travaux, a-t-elle déclaré, l'ont fortement inspirée. Le fait n'a sans doute qu'une importance relative, mais il donne à penser que la démarche entreprise, au mitan du xx^e siècle, par les religieux et religieuses canadiens dans le champ de la recherche ethnologique était bel et bien de construire un projet scientifique, comme il convient à des travaux menés au sein de l'université ; à ce titre, les religieuses et religieux inscrits dans une perspective institutionnelle de recherche ethnographique n'ont pu se dispenser de considérer les questions théoriques, pas plus qu'ils n'ont dû rester dans l'ignorance des grands courants interprétatifs qui traversaient l'anthropologie de leur époque. Le décalage chronologique dont on a rappelé qu'il existe par rapport à la Bretagne et qui a été confirmé au fil des communications et des parcours comparés, a rendu sensible un autre phénomène plein d'intérêt et d'enseignements, à savoir que nos collègues canadiens ont connu certaines des personnalités qui

ont été évoquées lors des rencontres : ils ont ainsi été en mesure de témoigner des intentions qui présidaient à la démarche de ceux qu'ils ont, à un moment ou un autre, côtoyés, dont ils ont, ou pas, partagé les principes méthodologiques et les positionnements épistémologiques ; ce dont auraient été bien incapables leurs collègues français traitant de l'une ou l'autre des « figures exemplaires » de prêtres ethnographes : les sources d'informations dont peuvent disposer les uns et les autres ne sont pas en tous points comparables...

Côté breton, une démarche scientifique analogue à celle menée au Canada, bien que plus ponctuelle, eu égard à la laïcisation quasi générale de la communauté scientifique, est également repérable à la fin du XIX^e siècle déjà : le père François Duine rédige à partir de ses collectes nombre d'articles dans les revues savantes de sa province d'origine et dans la parisienne *Revue des traditions populaires* tandis qu'il mène une véritable carrière de scientifique qui dépasse les frontières mêmes de la France. S'ajoutent, pour le XX^e siècle, le chanoine Pérennès qui signe des articles dans les *Annales de Bretagne* et, bien sûr, l'abbé Falc'hun.

* * *

Au final, ces rencontres de Pointe-de-l'Église et de Brest dont Jean-Pierre Pichette nous a par ailleurs retracé la genèse et les étapes de leur élaboration, ont efficacement nourri le projet de recherche de la Chaire de recherche en oralité des francophonies minoritaires d'Amérique (COFRAM) et celui du Centre de recherche bretonne et celtique (CRBC). Elles ont permis, dans une démarche dont la validité n'est plus à démontrer, de croiser les regards sur un même objet de recherche, partant de l'idée qu'un parallèle pouvait être efficacement établi entre les deux traditions nationales de recherches ethnologiques. Sans doute a-t-il fallu prendre la bonne mesure de différents écueils inhérents à une telle démarche comparative : s'entendre sur les outils conceptuels qu'il s'agissait de mobiliser, s'accorder sur la terminologie en usage dans telle ou telle pratique disciplinaire, qu'il a fallu en outre dans le cas présent confronter aux différentes traditions nationales, etc. Ceci clarifié, les apports réciproques qui ont été fournis, ont d'une part contribué à enrichir les connaissances et, d'autre part, suscité de nouvelles interrogations pour le développement possible d'une recherche à venir. Il est apparu que si les premières collectes ethnographiques des prêtres et religieux des deux communautés ont été motivées par des intentions apostoliques ou nationalistes, elles n'en demeurent pas moins des collectes. Il appartient désormais aux scientifiques de faire leur métier, c'est-à-dire de prolonger ces travaux, en procédant par exemple à un recensement aussi précis que possible de ces

prêtres ethnographes, à l'aide de nouveaux moyens pouvant aujourd'hui être mis à disposition, tels ceux exposés par Claudie Voisenat dans sa présentation du programme BÉROSE, mais aussi d'en analyser les méthodes, de critiquer leurs sources et de dégager ce qui doit être justement considéré pour l'étude comparée du patrimoine des minorités de la Bretagne et du Canada français.



Pause du midi à Brest



Banquet de clôture à la baie Sainte-Marie